



La lettre des Psychologues EN



Installation de la CAPA Avancement d'échelon

Lundi 15 janvier dernier, pour la CAPA, sous la présidence de Mme Rault, DRH, étaient présents pour l'administration Mme Charrel Martin, Cheffe de la DPE, M. Vivier, chef de la DPE 1, M. Richard, CSAIO, Mme Grumetz, IEN-IO 35, Mme Gontard, IEN adjointe. La déclaration préalable FSU (SNUipp et SNES) lue en séance est disponible en pièce jointe.

Installation de la CAPA :

Dans l'académie, vous avez élu 4 représentants titulaires et 4 suppléants.

Comme vous avez pu le découvrir à l'issue de ces élections sur le serveur académique, la FSU (SNES et SNUipp), en tête, a obtenu 3 sièges sur 4.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Hors Classe (2 sièges)	
Mme Larzul Stéphane, Psy EDA 29 liste FSU	Mme Le Goff Sylvie, Psy EDO DCIO 29 liste FSU
M. Lorent Christian, Psy EDO DCIO 56 liste SGEN	Mme Dague Corinne, Psy EDO DCIO 29 liste SGEN
Classe normale (2 sièges)	
Mme Ogier Solenne, Psy EDO 35 liste FSU	Mme Le Page Christine, Psy EDO 22 liste FSU
Mme Pelletier Nathalie, Psy EDA 56 liste FSU	Mme Hue Nathalie, Psy EDA 35 liste FSU

Avancement d'échelon :

Dans le cadre du PPCR, du 6^{ème} au 7^{ème}, un collègue a été promu. Du 8^{ème} au 9^{ème}, 2 collègues ont été promus. Grâce aux reliquats, 3 collègues promus au lieu de 1 seul initialement prévu !

Questions diverses :

Lors de cette première CAPA historique pour notre nouveau corps des psychologues de l'éducation nationale, un long temps d'échange avec l'administration nous a permis d'évoquer diverses questions en lien avec la gestion des personnels.

Concernant le paiement de la NBI pour les DCIO, l'administration s'est engagée à régulariser chaque situation.

Par ailleurs, nous sommes conviés à un groupe de travail le 23 janvier 2018 pour examiner les priorités au titre du handicap et les barèmes des collègues qui ont demandé une mutation inter-académique.

Meilleurs vœux à l'ensemble des collègues !

Les élues FSU, S. Larzul, S. Ogier, N. Pelletier, N Hue, S. Le Goff et C. Le Page.